



SAMSAH 67
3 rue Saglio – 67100 Strasbourg
Pôle handicap 67

1. EDITORIAL

En 2016, notre première évaluation interne nous a permis de dégager différents objectifs d'amélioration pour l'accompagnement des personnes, qui au-delà de leur handicap, ont des besoins, des désirs en tant qu'individus libres et pleins de ressources, et pour lesquels les professionnels veulent favoriser l'autonomie et l'accès aux droits. Nous avons mené des actions collectives de prévention et d'éducation thérapeutique adaptées à notre public.

2. MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

Le SAMSAH est un service d'accompagnement en milieu ordinaire de vie. Il s'adresse aux personnes adultes handicapées souffrant d'une déficience mentale et/ou psychique, avec ou sans troubles associés. Sa mission est d'organiser le parcours de soins en cohérence avec la situation du bénéficiaire. Il permet d'obtenir le soutien nécessaire pour parvenir à une vie de qualité au domicile, en vue de pérenniser le projet personnalisé de chacun.

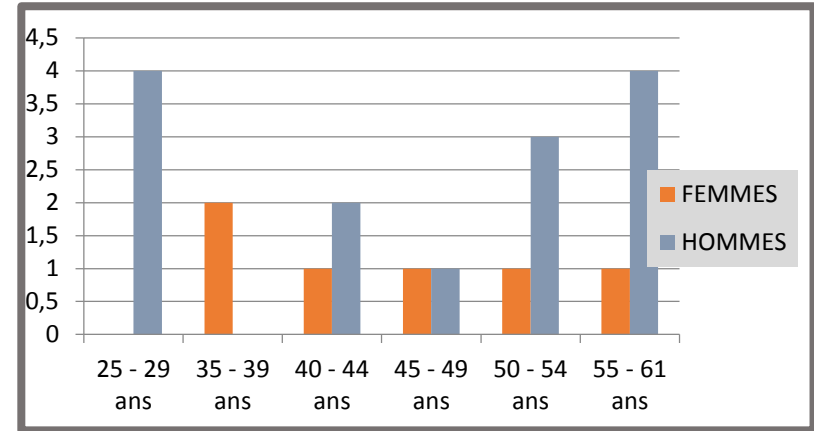
L'ACTIVITE

Activités	2013	2014	2015	2016
AGREMENT	20	20	20	20
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	235	235	252	251
JOURNEES / SEANCES PREVISIONNELLES	4230	4700	4700	4960
JOURNEES / SEANCES REALISEES	4074	4413	5590	5163
ECART	-156	-287	890	203
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	96,31%	93,89%	118,94%	104,09%
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DURANT L'ANNEE	22	23	24	25

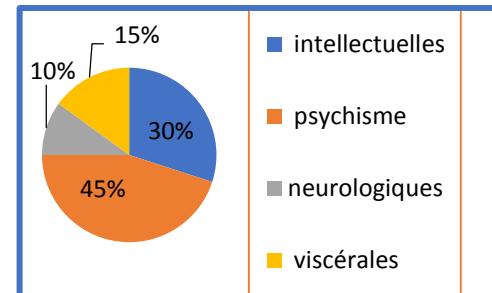
LES ENTREES ET LES SORTIES EN 2016

Il y a eu 4 admissions, dont 3 du secteur de la psychiatrie, et 5 sorties en 2016.

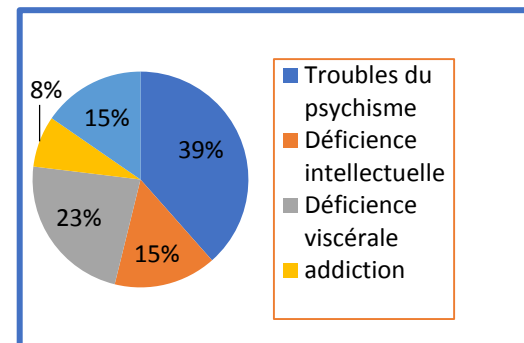
REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE



TYPES DE HANDICAP



DEFICIENCES PRINCIPALES



DEFICIENCES / TROUBLES ASSOCIES

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

2.1. Vie du service

Les actions du SAMSAH et la coordination avec les acteurs du sanitaire et du médico-social permettent une amélioration de l'état physique et psychique des personnes. Cette année, nous avons mené des actions de prévention santé de manière collective, permettant aussi de favoriser d'autres types d'échanges, d'expériences entre bénéficiaires.

Depuis septembre, nous avons organisé une action collective de prévention santé autour de l'alimentation, animée par la psychologue et l'infirmière du SAMSAH et l'hygiène bucco-dentaire n'étant pas acquise pour tous, des actions de prévention ont eu lieu.

2.2. Partenariat

Pourcentage des bénéficiaires avec une prise en charge complémentaire

CMP/hôpital de jour	IDE libéral	Auxiliaire de vie	Portage de repas
35%	55%	45%	25%

Partenaires médicaux

- **Le secteur psychiatrique** : 60% des bénéficiaires sont suivis par un psychiatre. Nous les accompagnons à leurs rendez-vous pour une régularité et une continuité des soins.
- **Médecins spécialistes** : Certains bénéficiaires ont des pathologies lourdes nécessitant un accompagnement régulier vers les soins spécialisés.
- **Médecins traitants** : Nous poursuivons avec eux un travail important de coordination pour toutes nos actions en lien avec la santé des bénéficiaires.
- **IDE libéral** : Plus de la moitié des personnes du SAMSAH bénéficie d'une infirmière libérale à domicile, notamment pour le suivi et la prise du traitement.

Partenaires sociaux

- **Nouvel envol** : Nous avons, pour cette année 2016, orienté plusieurs personnes vers des sorties ponctuelles et activités adaptées au public du SAMSAH.
- **Sièl bleue** : activité physique adaptée à certaines pathologies lourdes.
- **EHPAD** : Nous avons accompagné une personne vers une admission définitive à la Maison de Retraite Bethlehem.
- Nous poursuivons notre collaboration avec les mandataires judiciaires, les services d'aide à domicile et tous les partenaires sociaux en fonction des situations.

2.3. Travail avec les familles

Nos interventions auprès des familles diffèrent en fonction des situations : soutien à la relation, écoute, travail de partenariat, réflexion sur l'avenir, informations sur les pathologies et sur la prise de traitement.

3. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Participation des bénéficiaires

En 2016, toutes les personnes interrogées sont satisfaites de la promotion de la santé, du projet personnalisé, du respect des droits, de la vie privée, l'intimité et l'appréciation globale.

Démarche d'amélioration de la qualité du service

Le plan d'amélioration proposé dans le cadre de l'évaluation interne rejoint les orientations envisagées dans le projet d'établissement :

- Formaliser la prise en compte de la promotion de la qualité de de vie des bénéficiaires du SAMSAH, par la mise en place d'objectifs tels que l'élaboration de grilles d'évaluation
- Améliorer la formalisation des accompagnements, par la mise en place d'objectifs opérationnels : courriers, actions collectives dans le PP, procédures, entretiens...
- Recueil et sécurisation des données par la mise en place de registres (de plaintes, d'évènements indésirables, etc.).

RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2016

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	5,49	1,00	0,15	1,85	2,39	0,10	
CDD remplacement	0,50				0,50		

Politique en matière de formation

Nous favorisons d'ordinaire les formations collectives en fonction des problématiques rencontrées au SAMSAH, mais cette année nous avons priorisé les formations en fonction de notre budget disponible.

4. CONCLUSION

Les axes d'amélioration de l'évaluation interne sont les fils conducteurs de l'année à venir. L'EI témoigne d'une prise en charge aboutie, mais dont la retranscription des données reste à affiner. Fin 2017, début 2018, la mise en place du Dossier Unique Informatisé (DUI) au niveau associatif, en facilitera le recueil et le classement de manière sécurisée.

Les demandes issues du secteur psychiatrique sont prévalentes et les demandes d'admission sont nombreuses.

Dans le cadre général « d'une réponse accompagnée pour tous » de la MDPH, du Conseil départemental et de l'ARS, qui cherchent à développer de manière coordonnée plusieurs axes d'action afin de rendre opérationnelle la réalité d'une telle réponse, nous avons imaginé une extension du SAMSAH. Celle-ci se présenterait sous forme de plateforme ressource d'orientation médicale, sociale, d'évaluation, de coordination et de conseil, qui répondrait aux besoins ponctuels des usagers, des familles, et des ESMS non médicalisés, et permettrait en parallèle de limiter les attentes.